



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 19 juillet 2010
N° CERTA-2010-AVI-321

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans IBM AIX

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2010-AVI-321>

Gestion du document

Référence	CERTA-2010-AVI-321
Titre	Vulnérabilité dans IBM AIX
Date de la première version	19 juillet 2010
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité IBM du 16 juillet 2010
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

2 Systèmes affectés

- AIX 5.3, 6.1 et versions antérieures ;
- VIOS 1.5, 2.1 et versions antérieures.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans *IBM AIX* permet l'exécution de code arbitraire à distance.

4 Description

Une vulnérabilité a été découverte dans le serveur ToolTalk (`rpc.ttdbserver`) d'*IBM AIX*. L'exploitation de cette vulnérabilité, par l'intermédiaire d'un fichier `.rec`, permet l'exécution de code arbitraire à distance.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité IBM du 16 juillet 2010 :
http://aix.software.ibm.com/aix/efixes/security/tooltalk_advisory.asc
- Référence CVE CVE-2010-0083 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2010-0083>

Gestion détaillée du document

19 juillet 2010 version initiale.